

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Société Assurances Multirisques Ittihad

SIEGE SOCIAL : Cité les Pins Les Berges du Lac II 1053 Tunis

La Société « AMI Assurances » publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2023.

En KDT

Primes émises nettes	Éléments	T4 2023	T4 2022	31/12/2023	31/12/2022
	Vie	5 476	4 820	22 080	50 094
	Incendie, Risques Divers & Spéciaux	1 209	890	4 107	3 684
	Transport	880	864	2 475	2 211
	Santé	1 728	1 432	6 896	5 524
	Automobile	33 761	32 376	131 798	127 504
	Non Vie	37 579	35 562	145 277	138 922
	Total	43 055	40 383	167 357	189 016

Sinistres réglés	Éléments	T4 2023	T4 2022	31/12/2023	31/12/2022
	Vie	2 806	2 616	6 920	4 502
	Incendie, Risques Divers & Spéciaux	379	569	787	1 830
	Transport	-36	272	292	769
	Santé	1 448	2 015	5 273	4 755
	Automobile	27 318	28 656	87 319	98 501
	Non Vie	29 109	31 512	93 671	105 854
	Total	31 915	34 128	100 591	110 356

Primes cédées	Éléments	T4 2023	T4 2022	31/12/2023	31/12/2022
	Vie	392	634	1 413	1 858
	Incendie, Risques Divers & Spéciaux	772	498	3 410	2 148
	Transport	795	482	2 003	1 929
	Santé	0	0	0	0
	Automobile	0	196	1 019	1 620
	Non Vie	1 567	1 176	6 432	5 697
	Total	1 959	1 809	7 845	7 555

	Éléments	T4 2023	T4 2022	31/12/2023	31/12/2022
	Produits de placements dont revenus financiers		9 194	9 264	36 481
		8 967	8 663	35 973	30 844

	Éléments	T4 2023	T4 2022	31/12/2023	31/12/2022	
	Commissions		5 275	4 887	20 646	19 216
	Total		5 275	4 887	20 646	19 216

Remarque :

- Les indicateurs au 31/12/2022 sont audités.
- Les chiffres sont provisoires et sont actualisés au fur et à mesure du traitement des données tardives et ce pour toutes les branches ainsi que les revenus financiers.

I- BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS :

Les indicateurs sont arrêtés par référence aux principes et aux conventions comptables prévus par la loi n°96-112 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes sectorielles des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (NCT n° 26 à 31).

Les principes comptables les plus significatifs :

Les Primes émises nettes d'annulations et de ristournes : sont comptabilisées dès la prise d'effet des garanties prévues au contrat d'assurance ; c'est-à-dire à la signature de celui-ci même si le montant de la prime n'a pas encore fait l'objet d'un encaissement par la Compagnie.

Les Primes cédées : Le fait générateur de la comptabilisation des primes cédées est la comptabilisation des primes émises. Selon la nature des traités de réassurance, la mesure du revenu cédé et par conséquent l'enregistrement des opérations peuvent être réalisés lors de l'émission de la prime ou à l'issue d'une période déterminée.

Charges de commissions : S'agissant des commissions d'acquisition de contrats, le fait générateur de leur constatation est la comptabilisation des primes émises au titre des contrats conclus.

Charges de sinistres (sinistres payés et provisions pour sinistres à payer) : La charge de sinistres comprend les sinistres réglés **nets de recours encaissés**¹ et compte tenu des frais de gestion de sinistres directes, ainsi que la provision pour sinistres à payer, qui correspond au coût total estimé que représentera pour la Compagnie le paiement de tous les sinistres survenus jusqu'à la fin de l'exercice.

La constatation des produits des placements : Les produits de placements englobent les revenus des placements immobiliers, les revenus financiers des valeurs mobilières, et des autres placements (prêts, dépôts et autres). Ils sont évalués par catégorie de placement,

¹ Pour les branches non-vie

conformément aux principes prévus par la norme comptable (NCT n° 31) relative aux placements dans les entreprises d'assurance et/ou de réassurance.

II- **FAITS SAILLANTS AU 31.12.2023 :**

- Au 31.12.2023, le chiffre d'affaires global de la compagnie s'est établi à 167.4 MD contre 189 MD au 31.12.2022, soit une régression de 11,5%. Compte non tenu de la réalisation en 2022 d'un contrat important en assurance vie de 34 MD, le chiffre d'affaires aurait connu une augmentation de 8%.
- L'assurance non-vie affiche un chiffre d'affaires de 145.3 MD contre 138.9 MD au 31.12.2022, soit un taux d'évolution de 4.6%, qui provient essentiellement de l'augmentation des primes émises des branches automobiles, Transport et santé.
- Les primes émises vie ont enregistré une diminution de 28 MD, passant de 50 MD au 31.12.2022 à 22 MD au 31.12.2023. Si l'on exclut la réalisation d'un contrat important de 34 MD en 2022, l'évolution aurait été de 38%.
- Les sinistres réglés totalisent 100.6 MD contre 110.4 MD au 31.12.2022 soit une diminution de -9.8%. Cette variation s'explique principalement par la baisse de la liquidation des sinistres notamment pour la branche automobile de 11.2 MD, et ce grâce à l'amélioration de la sinistralité.
- Les produits financiers ont augmenté de 4.7 MD, passant de 31.8 MD au 31.12.2022 à 36.5 MD au 31.12.2023, soit une augmentation de +15%.
- Les commissions passent de 19.2 MD au 31.12.2022 à 20.6 MD au 31.12.2023, soit une augmentation de +7%. Cette variation provient essentiellement de l'augmentation des primes émises vie.